

### Juriste- rédaction/conformité F/H\*

#### CDD 6 mois – Paris 10e

La **Mutuelle Générale de l'Economie et des Finances (Mgéfi)** assure la protection complémentaire en santé et prévoyance de plus de 330 000 personnes, agents actifs et retraités de la fonction publique. 85% de ses adhérents se déclarent satisfaits des services.

La Mgéfi, acteur du monde de l'économie sociale et solidaire, défend des valeurs mutualistes et veille à préserver l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle de ses collaborateurs.

Référencée pour la deuxième fois consécutive en 2017, comme le seul opérateur de protection santé des agents du ministère de l'Economie et des Finances, la MGEFI est engagée dans un projet de transformation à horizon 2025.

Dans le cadre de son développement, la Mgéfi recrute un juriste pour sa Direction Juridique et Conformité en contrat à durée déterminée de 6 mois.

#### MISSIONS PRINCIPALES

Le juriste rédaction-conformité prend en charge l'écriture de documents juridiques (contrats, courriers, documents de réponse aux Appels d'Offres (AO), conditions générales, notices) ainsi que des missions liées à la mise en œuvre de la fonction conformité au sein de la mutuelle. Il est notamment impliqué sur la partie LCB-FT.

Il intervient également dans le contrôle de l'ensemble des documents déjà établis.

#### COMPETENCES REQUISES

##### Compétences techniques

- ✓ Capacité rédactionnelle
- ✓ Capacité d'analyse
- ✓ Connaissance de la réglementation LCB-FT, DDA pesant sur le secteur de l'assurance
- ✓ Maîtrise du droit des obligations et du droit des assurances et/ou mutualité
- ✓ Maîtrise du droit des marchés publics serait un plus

##### Aptitudes professionnelles

- ✓ Goût pour l'analyse
- ✓ Rigueur, précision et organisation
- ✓ Esprit de synthèse
- ✓ Discrétion et confidentialité

## QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES

Issu d'une formation juridique spécialisée en droit des assurances vous justifiez d'une expérience opérationnelle de minimum 3 ans.

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- ✓ Carte tickets restaurants à 10.50€/jour travaillé (prise en charge employeur 6.30€).
- ✓ Prise en charge du Pass Navigo à 100%.
- ✓ Salle de sport à tarif préférentiel et cours de yoga gratuit
- ✓ Mutuelle (prise en charge employeur : 67%)

**Pour postuler c'est par [ici](#) !**